



CDEN du 14 novembre 2019



Déclaration FSU

Madame la Préfète, Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Notre Ecole va mal. En cette rentrée 2019, la FSU 28 tire la sonnette d'alarme car, de la maternelle au post bac, la situation se détériore et s'aggrave pour les élèves comme pour l'ensemble des personnels.

Les élèves ne sont pas mis en situation de pouvoir entrer dans les apprentissages, réussir à suivre les progressions et donc devenir des adultes épanouis culturellement, socialement et professionnellement. En cette rentrée 2019, l'insuffisance de la dotation départementale du premier degré n'a pas permis de faire des ouvertures là où pourtant elles étaient nécessaires, ni même d'envisager l'ouverture de poste de remplaçants et de compléter les réseaux. Une dotation de postes qui n'a pas empêché la fermeture de postes de « plus de maîtres que de classe ». Si on peut se « féliciter » de l'ouverture d'un certain nombre de classes dans des endroits sous tension, on peut aussi déplorer qu'il ait fallu choisir les plus critiques et donc de ne pas garantir les mêmes conditions de travail et d'apprentissage pour toutes et tous.

De plus, la FSU rappelle sa demande réitérée d'abaissement des seuils en maternelle comme en élémentaire : pas plus de 25 par classe et pas plus de 20 en éducation prioritaire. Dans les collèges, la hausse des effectifs par classe se poursuit puisque la dotation est négative alors que les effectifs restent stables. Ainsi, plus de 33% des classes comptent plus de 25 élèves et près de 90 % des classes ont plus de 20 élèves par classe en EP. Au passage, nous dénonçons le fait que la fermeture provisoire du collège Jean-Moulin ait été l'occasion de rogner encore un peu plus sur la dotation du département, ce qui entraîne une dégradation des conditions d'étude et de vie scolaire pour tous les élèves et de travail pour les personnels de l'agglomération chartraine...Pourtant l'absence à ce jour de commencement des travaux sur le site de l'ancien collège laisse penser qu'aucune réelle urgence ne motivait cette fermeture et donc cette dégradation.

En cette rentrée, nous notons également une augmentation significative des élèves sans solution en fin de collège ce qui tient à la fois au manque de place dans la voie professionnelle et à une carte des formations ne prenant pas assez en compte les attentes des jeunes. Mais cela a aussi à voir avec des réformes de l'enseignement supérieur, du bac et du lycée qui font que le lycée général et technologique fait peur, n'est plus attractif. Comment ne pas voir aussi ici un effet de la gestion catastrophique des services d'information et d'orientation, dans la tourmente depuis de nombreuses années ? La mise en place des E3C en 1ère, au titre d'une réforme du bac voulant limiter le bachotage... en l'étendant à l'ensemble du cycle terminal (chercher l'erreur?!), est à ce titre très inquiétante. C'est la raison pour laquelle nous demandons le report de ces épreuves à la fin de l'année de première de façon à pouvoir les organiser dans un cadre national respectueux de l'égalité de traitement entre tous les candidats. La mise en avant de l'école inclusive est évidemment positive dans la mesure où les élèves en situation de handicap doivent, comme tous les autres enfants, pouvoir réussir à l'Ecole. Mais, la prise en compte de ces différences ne doit pas faire oublier les autres, principalement sociales, qui sont la source d'inégalités entre les élèves. Ces inégalités doivent aussi faire l'objet de politique volontariste en direction des apprentissages scolaires et non seulement de mesures éducatives, de dispositifs périphériques à la classe car c'est dans les classes que les inégalités scolaires doivent être combattues.

L'ensemble des personnels de l'éducation nationale est déterminé à mener ce combat. Malheureusement en cette rentrée 2019, notre Ecole continue de maltraiter ses personnels en leur assénant de plus en plus d'injonctions ce qui ne leur permet plus d'assumer leurs missions d'enseignants concepteurs. Cela concerne bien évidemment les personnels d'enseignement et d'éducation : nouvelle augmentation de la charge de travail en relation avec l'augmentation des effectifs par classe, avec les injonctions multiples, notamment celles de la différenciation, avec le recours accru aux heures supplémentaires dans le second degré, avec la baisse de la dotation départementale en poste d'assistants d'éducation dans un contexte de hausse démographique importante depuis la dernière dotation (- 2 postes pour 138 élèves en plus en 3 ans !), absence de création de poste de psy-EN et plus largement de tous ces professionnels dont les équipes pédagogiques ont besoin pour bien travailler.

Mais cela concerne aussi les personnels administratifs. La mise en place plus que chaotique d'une réorganisation du service en charge de la scolarisation des élèves en situation de handicap a entraîné de multiples couacs, notamment sur la mise à jour des contrats des AESH. Comment s'en étonner lorsque le ministère publie seulement en juin les instructions à mettre en œuvre pour la rentrée de septembre ? Les difficultés de la direction d'école ont pris un tour dramatique en cette rentrée 2019 mais nous sommes toujours dans l'attente de mesures répondant à l'urgence de la situation. Et notre département est bien placé pour prouver que ce n'est pas par le statut que les problèmes se régleront (voir les difficultés de recrutement dans les établissements du second degré) mais bien par la satisfaction des revendications en terme de temps de décharge et d'aide administrative que portent l'ensemble des représentants des personnels. Pour cela, le cadre paritaire et démocratique de l'organisation de l'Education nationale doit être respecté et renforcé...on ne peut donc que dénoncer les évolutions qui, dans le sillage de la loi de destruction de la fonction publique, tendent à faire disparaître cette démocratie sociale dont notre Ecole a pourtant tant besoin. Quel besoin d'ajouter à ces difficultés une recentralisation dans notre académie de la gestion des moyens des collèges ? La FSU tient ici à dénoncer ce projet visant à éloigner du terrain et des instances démocratiques la gestion de tous les établissements du second degré. Notre département est là aussi un bon exemple de la nécessité et même de la vertu de cette proximité. Sans elle et sans ce CDEN, le collège Jean-Moulin aurait été rayé de la carte aujourd'hui. Car c'est bien à la fois la mobilisation de toute la communauté éducative et le cadre démocratique qui ont permis ce sauvetage.

Certes l'école n'est pas la seule responsable de la situation dans laquelle les élèves et leurs familles comme les personnels se trouvent. Il faut ici dire un mot de l'impact très fort de la désertification médicale qui ne concerne pas seulement les médecins mais aussi l'ensemble des professionnels paramédicaux et du secteur médico-éducatif. Tous les secteurs du département devraient être couverts par la médecine scolaire. A ce jour seuls 3 médecins scolaires sur 6 sont en poste. Chaque élève d'Eure-et-Loir devrait avoir un égal accès aux structures médico-éducatives (cmpp, cams, pmi, spij...) et para-médicales (orthophonie, ergothérapeutes, psychologues...). Aujourd'hui ce n'est pas le cas. Il y a urgence à agir dans ce domaine !

Si le tableau est noir, il nous appartient à tous autour de cette table de faire que les perspectives s'éclaircissent en permettant réellement à notre école de mener à bien ses missions au premier rang desquelles doit figurer la lutte contre toutes les inégalités. Dans ce but, il est urgent de garantir à tous les jeunes et leurs familles un accès à une information objective et à des conseils adaptés pour pouvoir construire leur projet d'orientation sereinement. C'est pour cela que l'accès aux CIO et aux personnels psy-EN qui les animent doit être développé, à rebours de la destruction des services d'information et d'orientation à l'œuvre actuellement.

Dans ce but de réduction des inégalités, il est urgent et impératif de maintenir le label REP qui, bien qu'imparfait, a néanmoins permis de limiter le creusement de ces inégalités. L'Education prioritaire a besoin d'orientations fortes et claires en direction de l'entrée dans les apprentissages et dans leur appropriation tout au long de la scolarité c'est-à-dire jusqu'à l'accès au supérieur. Ceci implique la labellisation et que la politique territoriale de lutte contre les inégalités ne se limite pas au périscolaire et à l'éducatif (à la politique de la ville) mais concerne bien en premier lieu les apprentissages scolaires et donc le temps de classe. Et, s'il existe des écoles orphelines ou des territoires éloignés, il est totalement malhonnête de s'appuyer sur ces réalités pour détruire les réseaux d'éducation prioritaire. Au contraire, on voit bien à la lecture du rapport Matthiot Azéma qu'il est tout à fait possible d'identifier ces territoires devant aussi bénéficier d'une attention prioritaire.

Enfin, le projet de réforme des retraites annoncé s'annonce catastrophique pour les personnels de l'éducation nationale en se traduisant par une forte baisse des pensions.

Si le gouvernement et le président semblent conscients de ces effets délétères et de combien ils sont liés à la faiblesse des rémunérations dans la fonction publique, ils écartent toujours l'idée d'augmenter le point d'indice. Pire, les déclarations du président, outre ses approximations sur la réalité des pensions d'aujourd'hui, conditionnent cette augmentation à une augmentation du temps de travail. « *Le passage au nouveau système (de retraite) pour le corps enseignant ne peut aller qu'avec la transformation de la carrière... dans toutes ses composantes* ». Ces propos sont inacceptables pour la FSU. La politique du président et de son gouvernement sont clairement anti-sociales. C'est pourquoi la FSU appelle les personnels à se mettre massivement en grève le 5/12.